

Document à l'intention des parents et au protecteur régional de l'élève

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte affecté à la région où se situe l'école: (LIP art. 83.1).

Nom de l'établissement : École Saint-Gabriel

Actions réalisées pour l'année scolaire : 2023-2024

- Activité de prévention au niveau de l'apprentissage des habilités sociales
- Accompagnement en situation pour la résolution de conflit
- Application du système « PHARE »
- Système d'émulation (positif) pour tous nos élèves (célébration classe / école)
- Enseignement des comportements attendus

Constats

- 5% des événements documentés en 2023-2024 sont du niveau 4
- 9% de nos élèves ont présenté des gestes de violences, 32% des gestes répertoriés sont en lien avec un refus, une opposition en lien avec une consigne, une tâche
- Pour chacun d'entre eux, des mesures d'encadrement particulières ont été mises en place (système d'émulation, supervision, fiche de réflexion, geste réparateur, suspension interne supervisée par TES)
- Mise à part un élève, nous avons constaté une diminution marquée des paroles ou des gestes violences.
- 18% des comportements sont liés à de la violence
- 33% des comportements sont liés à des gestes de violence



Actions projetées à notre école pour l'année scolaire : 2024-2025

- Application du système école « PHARE »
- Application du code de vie
- Défi civisme
- Enseignement des habilités sociales (mozoom) / reconnaissance des émotions
- Activités tout au long de l'année avec équipe / élève (développer le lien et le maintenir)
- Accueil des élèves en début d'année
- TES à toutes les récréations et sur l'heure du midi

Autres commentaires

L'approche positive et bienveillante est priorisée à notre école. Nous voulons que l'élève apprenne de ses erreurs et en mesure l'impact sur les autres. Nous l'accompagnerons dans la résolution de conflit et prenons en compte la disponibilité de l'élève.

Source : adapté du document du Centre de services de la Rivière-du-Nord développé par un sous-comité du GRDR-CVI, région LLL

